

16 septembre 2021

Haïti : Situation politique et sécuritaire depuis janvier 2020

*Entre violences et crise institutionnelle
L'assassinat du président Jovenel Moïse*

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Une crise politique et institutionnelle qui s'aggrave en 2020	3
1.1. La caducité du pouvoir législatif	3
1.2. L'opposition appelle au départ du président Moïse à la date du 7 février 2021	3
1.3. Des craintes d'une dérive autoritaire	4
2. Une recrudescence de la violence	4
2.1. Le mouvement de contestation au sein de la Police nationale haïtienne (PNH) et la formation du groupe <i>Fantom 509</i>	4
2.2. Une forte augmentation de la criminalité	5
2.2.1. Compétitivité accrue entre les gangs	5
2.2.2. Une augmentation de 200% des enlèvements sur l'année 2020.....	5
2.3. Interpénétration entre violence des gangs et actualité politique	6
2.3.1. Une instrumentalisation politique de la violence des gangs.....	6
2.3.2. Formation de l'alliance de gangs <i>G-9 an fanmi</i>	7
3. Une crise politique majeure et inextricable.....	8
3.1. Une aggravation des tensions.....	8
3.2. La journée du 7 février 2021.....	8
3.3. Le pouvoir maintient son projet de réforme constitutionnelle.....	9
4. La dégradation de la situation sécuritaire.....	10
4.1. Une violence des bandes armées incontrôlable.....	10
4.2. Une nouvelle hausse des cas d'enlèvements	11
4.3. L'opération de police ratée du 12 mars à Village-de-Dieu et ses conséquences	12
5. Une explosion des violences entre gangs en juin 2021	12
6. L'assassinat du président Jovenel Moïse.....	13
7. Les autorités provisoires à la recherche d'un accord politique avec l'opposition.....	14
Bibliographie.....	16

Résumé : L'absence d'accord politique et la polarisation extrême de la scène politique plonge le pays dans une véritable impasse - Un vif débat agite la société haïtienne concernant la date de fin du mandat présidentiel et entraîne le pays dans une situation de blocage institutionnel - Des craintes d'une dérive autoritaire - Une hausse générale de la criminalité sur fond d'instrumentalisation politique de la violence des gangs – L'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021

Abstract : The lack of political agreement and the extreme polarization of the political scene plunges the country into a real impasse - A lively debate agitates Haitian society concerning the date of the end of the presidential mandate and brings the country into a situation of institutional blockage - Fears of an authoritarian drift - A general increase in crime with a political instrumentalization of gang violence - The assassination of President Jovenel Moïse on July 7, 2021

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Une crise politique et institutionnelle qui s'aggrave en 2020

1.1. La caducité du pouvoir législatif

L'absence de consensus sur un programme politique commun en 2020 et la polarisation extrême de la scène politique plonge le pays dans une véritable impasse politique.

En raison du report *sine die* des élections parlementaires et municipales prévues le 27 octobre 2019, le pays ne dispose plus de Parlement à partir du 13 janvier 2020. Le président Jovenel Moïse constate alors la caducité du Parlement, c'est-à-dire la fin du mandat des députés et de deux tiers des sénateurs (le mandat du tiers restant arrive à terme en 2023)¹. Dès lors, face à ce vide institutionnel, Jovenel Moïse va s'appuyer sur l'autorité que lui confère la Constitution pour assurer le bon fonctionnement des institutions et la continuité de l'Etat. **L'adoption de réformes par décrets présidentiels, en l'absence d'un pouvoir législatif en état de fonctionnement, suscite de vives critiques au sein de l'opposition et de la société civile qui dénoncent une absence de contrôle de l'action présidentielle et une dérive dictatoriale**².

Le 16 janvier, Jovenel Moïse annonce son intention de procéder à une révision de la Constitution haïtienne dans le but de mettre un terme « à un cycle de décennies de crises politiques », le nouveau texte devant être définitivement adopté par voie référendaire³.

L'absence de corps législatif, le manque de clarté entourant le calendrier électoral et le flou concernant le calendrier des réformes constitutionnelles et structurelles expliquent la persistance d'une grande incertitude politique et d'une forte polarisation. Le président Moïse En février 2020, les efforts du président haïtien pour parvenir à un consensus sur un accord politique et remédier au vide institutionnel après le 13 janvier n'ont pas abouti, l'opposition repoussant toutes les offres de discussion arguant qu'elle ne participera à un dialogue qu'après la démission de Jovenel Moïse⁴.

Le 2 mars, Jovenel Moïse nomme par décret au poste de Premier ministre Joseph Jouthe. Ce dernier succède officiellement à Jean-Michel Lapin, resté Premier ministre en dépit de sa démission le 22 juillet 2019, la nomination de Fritz William Michel n'ayant jamais été entérinée par les deux chambres du Parlement haïtien. La nomination de Joseph Jouthe intervient toutefois en dehors du cadre constitutionnel, car le Parlement, qui doit être consulté et doit approuver la déclaration de politique générale de tout Premier ministre, est caduc depuis le début d'année⁵.

1.2. L'opposition appelle au départ du président Moïse à la date du 7 février 2021

A la fin du mois de juin, les appels de l'opposition au départ du président Jovenel Moïse en février 2021 et à la formation d'un gouvernement de transition tendent davantage le climat politique⁶.

Un vif débat agite la société haïtienne concernant la date de fin du mandat présidentiel. Pour rappel, en Haïti, le mandat présidentiel est de cinq ans et la Constitution dispose qu'il débute le 7 février suivant les élections. Jovenel Moïse a été élu au premier tour de l'élection présidentielle d'octobre 2015 mais ce scrutin a été annulé en raison de fraudes constatées. Déclaré vainqueur au second tour de l'élection organisée un an plus tard, Jovenel Moïse a finalement prêté serment le 7 février 2017. Ses partisans estiment, en conséquence, que son mandat ne s'achèvera qu'en date du 7 février 2022, ce que contestent vigoureusement l'opposition qui retient, quant à elle, pour fin du mandat présidentiel, la date du 7 février 2021⁷. L'opposition souligne que le président Moïse n'a pas adopté cette même lecture de la Constitution quand, en janvier 2020, il a lui-même publiquement constaté la fin des mandats de parlementaires élus lors de la même élection de 2015⁸.

¹ Le Nouvelliste, 13/01/2020. [url](#)

² Nations Unies, Conseil de sécurité, 13/02/2020. [url](#) ; RFI, 13/01/2020. [url](#)

³ Le Nouvelliste, 17/01/2020. [url](#)

⁴ Nations Unies, Conseil de sécurité, 13/02/2020. [url](#) ; Nations Unies, Conseil de sécurité, S/2020/537, 15/06/2020. [url](#)

⁵ Le Nouvelliste, 14/04/2021. [url](#)

⁶ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

⁷ Le Nouvelliste, 15/01/2021. [url](#)

⁸ RFI, 06/02/2021. [url](#)

Le 21 août, plusieurs centaines de responsables politiques, d'organisations paysannes et syndicales, de membres de mouvements de la société civile ou encore d'intellectuels signent une résolution exigeant le départ du président Moïse, condition indispensable pour les signataires à l'organisation de toute nouvelle élection⁹.

1.3. Des craintes d'une dérive autoritaire

Ces craintes sont accrues avec la **nomination par décret, le 9 juillet, de commissions municipales** pour les 140 localités dont le conseil municipal élu arrivait en fin de mandat entre le 23 mai et le 30 juillet. L'incertitude prévaut également sur le plan électoral faute d'un consensus sur des aspects clés de la préparation des élections, y compris le calendrier électoral et la composition du nouveau Conseil électoral provisoire (CEP), dont les neuf membres ont présenté leur démission collective en juillet 2020¹⁰.

Neuf nouveaux membres du CEP sont nommés par le président le 18 septembre. L'opposition dénonce une désignation réalisée en l'absence de tout accord politique, d'autant que la nouvelle équipe entame ses travaux sans prêter serment devant la Cour de cassation, rompant ainsi avec une tradition républicaine vieille de plusieurs décennies¹¹.

Fin octobre 2020, le Président Moïse met en place un comité consultatif indépendant chargé de l'élaboration du projet de la nouvelle Constitution. Le comité, composé de cinq membres, est dirigé par l'ancien président de la République par intérim entre 2004 et 2006, Boniface Alexandre (84 ans)¹².

De même, la création, par décret du 26 novembre 2020, d'une agence de renseignement, l'**Agence nationale d'intelligence (ANI)**, rattachée directement au pouvoir exécutif, rappelle les pires heures de la dictature des Duvalier père et fils¹³. En effet, les agents de l'ANI pourront mener des perquisitions et des arrestations sans avoir à solliciter l'autorisation d'un juge. De même, leur anonymat sera garanti et ils ne pourront être poursuivis en justice que si le président donne son accord¹⁴.

2. Une recrudescence de la violence

2.1. Le mouvement de contestation au sein de la Police nationale haïtienne (PNH) et la formation du groupe *Fantom 509*

Les premiers mois de 2020 sont marqués par une hausse générale de la criminalité et de l'activité des gangs sur fond d'instabilité politique. Alors qu'en 2019, les mouvements de protestation ont entraîné une dégradation de la situation sécuritaire, le pays connaît, en ce début d'année 2020, une relative accalmie sur le front de la contestation sociale¹⁵.

Des violences se produisent toutefois dans le cadre du mouvement de protestation des agents de la Police nationale haïtienne (PNH), lesquels réclament de meilleures conditions de travail et la reconnaissance officielle d'un syndicat au sein de l'institution. Le 18 février, le Conseil supérieur de la police nationale (CSPN) annonce la révocation de cinq meneurs du mouvement. Cette décision suscite dès le lendemain 19 février de vives tensions dans les rues de la capitale, où de nombreux policiers expriment violemment leur mécontentement¹⁶.

⁹ Le Nouvelliste, 21/08/2020. [url](#)

¹⁰ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

¹¹ Le Nouvelliste, 18/09/2020. [url](#)

¹² Le Nouvelliste, 30/10/2020. [url](#)

¹³ Les Duvalier père et fils, « Papa Doc » et « Baby Doc », ont gouverné Haïti d'une main de fer entre 1957 et 1986, le fils succédant à son père à sa mort en 1971.

¹⁴ Le Nouvelliste, 04/12/2020. [url](#) ; RFI, 17/12/2020. [url](#)

¹⁵ Nations Unies, Conseil de sécurité, 15/06/2020. [url](#)

¹⁶ Le Nouvelliste, 19/02/2020. [url](#)

Le 23 février, des affrontements opposent plusieurs centaines de policiers, en uniformes ou en tenue civile, qui manifestent dans les rues de la capitale, à des militaires en faction devant le quartier général des Forces armées d'Haïti (FADH) au niveau du Champ de Mars¹⁷.

Une nouvelle journée de mobilisation d'agents de la PNH est émaillée de violences le 10 mars. Plusieurs dizaines de policiers manifestent pour réclamer de meilleures conditions de travail, la reconnaissance de leur syndicat et la réintégration de leurs collègues révoqués le 18 février 2020¹⁸.

C'est dans ce contexte très tendu de contestation policière qu'apparaît le groupe *Fantom 509*, composé de policiers en activité, en instance de révocation, mais aussi de policiers révoqués. *Fantom 509* défraye la chronique en menant des actions de protestation entachées d'actes de violence et de vandalisme sur les véhicules et bâtiments publics. Le groupe est notamment à l'origine de l'annulation du carnaval national de 2020 suite à l'incendie des stands au Champ de Mars. **Les manifestations violentes du groupe font plier les autorités haïtiennes, lesquelles reconnaissent aux policiers le droit de se syndiquer et acceptent de réintégrer des policiers révoqués** pour leur participation au mouvement de protestation¹⁹.

L'incarcération de cinq policiers chargés de la protection de Montferrier Dorval, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, assassiné à son domicile le 28 août, vient exacerber le mécontentement de nombreux agents de la PNH. Le 12 septembre, plusieurs dizaines de policiers en colère manifestent violemment dans les rues de la capitale²⁰.

2.2. Une forte augmentation de la criminalité

2.2.1. Compétitivité accrue entre les gangs

Selon le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), **la fin du *Peyi lòk*** (« pays bloqué » en créole haïtien²¹), période au cours de laquelle l'impasse politique prolongée et le ralentissement économique ont créé un environnement propice à la violence et aux activités prédatrices des gangs, **a contraint les bandes organisées à rechercher d'autres sources de revenus, ce qui a entraîné une compétitivité accrue entre gangs**. Ce phénomène a touché plus particulièrement, en janvier et février, les localités de Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Martissant et Village-de-Dieu dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince où les gangs se sont affrontés afin d'accroître leurs zones de contrôle respectives. **Cette violence atteint son paroxysme au cours des mois d'avril et de mai** avec des affrontements entre bandes, ainsi qu'avec les forces de la PNH dans les quartiers du Bicentenaire, de Grand-Ravine, Martissant, Pont Rouge et Village-de-Dieu²². Ces affrontements meurtriers, notamment à Cité-Soleil et Bel-Air, provoquent le déplacement de plusieurs milliers de personnes²³.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai, la PNH enregistre une **augmentation du nombre d'homicides volontaires** de plus de 30% (616 victimes)²⁴. Sur l'ensemble de l'année 2020, cette augmentation, par rapport à l'année précédente, est de 20% (1 380 cas). 75% des homicides volontaires se produisent dans le département de l'Ouest où le niveau de criminalité est traditionnellement plus élevé en raison de l'activité des bandes organisées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince²⁵.

2.2.2. Une augmentation de 200% des enlèvements sur l'année 2020

Avec 92 cas recensés entre le 1^{er} janvier et le 31 mai, le début de l'année 2020 connaît également une **recrudescence du nombre d'enlèvements**, avec un pic en février (50 cas)²⁶. 70 enlèvements sont

¹⁷ Le Nouvelliste, 27/02/2020. [url](#)

¹⁸ Alterpresse, 10/03/2020. [url](#)

¹⁹ Le Nouvelliste, 06/02/2021. [url](#)

²⁰ Le Nouvelliste, 29/08/2020. [url](#) ; Haïti Liberté, 16/09/2020. [url](#)

²¹ NDLR : Verrouillage forcé du pays décrété par l'opposition entre septembre et novembre 2019 pour pousser le Président Jovenel Moïse à la démission. Le pays a connu pendant plusieurs semaines une situation de très forte instabilité avec des violences quasi-quotidiennes.

²² Nations Unies, Conseil de sécurité, 15/06/2020. [url](#) ; Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 23/06/2020. [url](#)

²³ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

²⁴ Nations Unies, Conseil de sécurité, 15/06/2020. [url](#)

²⁵ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/02/2021. [url](#)

²⁶ Nations Unies, Conseil de sécurité, 15/06/2020. [url](#)

enregistrés entre les mois de septembre et décembre. **Sur l'ensemble de l'année 2020**, le nombre d'enlèvements recensé s'élève à 234 contre 78 en 2019, soit une **augmentation de 200%**²⁷.

Cette hausse spectaculaire des enlèvements crapuleux, engendre un véritable **climat de psychose dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince**. En outre, dans la plupart des cas, les familles préfèrent ne pas solliciter la police par crainte de voir la vie de leurs proches enlevés menacée et négocient directement avec les gangs la libération contre une rançon, dont les montants s'élèvent souvent à plusieurs dizaines de milliers de dollars. **Toutes les couches de la société haïtienne sont touchées par le phénomène**. La population dénonce l'incapacité de la police à agir efficacement contre l'insécurité. En outre, le fait que du matériel appartenant à la police ait été utilisé dans certains cas d'enlèvements soulève de nombreuses interrogations. Des victimes ont, en effet, témoigné avoir été transportées dans des véhicules de la police par des ravisseurs portant des uniformes officiels²⁸.

Cette multiplication des enlèvements et l'impunité dont jouissent leurs auteurs suscitent une vague de colère au sein de la population. Au cours du premier semestre, la PNH mène des opérations de grande envergure contre les bandes criminelles. 169 membres de gangs sont arrêtés en janvier-février et 232 en mars-avril. **Ces opérations entraînent une baisse notable du nombre d'enlèvements à partir du mois de mars**²⁹.

Le nombre d'enlèvements repart cependant à la hausse en juillet, en raison, notamment, du recentrage des gangs vers des activités plus lucratives après plusieurs semaines d'affrontements et de négociations. Cette hausse semble avoir été cependant contenue par les efforts de la PNH et l'arrestation de plusieurs dizaines d'individus dans le cadre de l'opération *Terminator* lancée en août pour lutter contre la mainmise des gangs dans certaines zones sensibles³⁰.

2.3. Interpénétration entre violence des gangs et actualité politique

2.3.1. Une instrumentalisation politique de la violence des gangs

Dans un rapport paru en juin 2020, le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH)³¹ accuse le régime du président Jovenel Moïse d'apporter son soutien et sa protection à **certaines bandes criminelles, de plus en plus puissantes, devenues les supplétifs du pouvoir en s'attaquant aux gangs des quartiers défavorisés réputés proches de l'opposition**³².

La *Fondasyon Je Klere* (FJK)³³ dénonce, également dans un rapport paru en juin 2020, « **une stratégie électorale macabre** » du régime haïtien qui orchestre une polarisation croissante entre les quartiers contrôlés par des gangs pro-gouvernementaux et ceux réputés pro-opposition/anti-Jovenel³⁴.

La coalition des gangs pro-Jovenel Moïse rassemble alors les gangs de *Base Pilate* (Ezekiel Alexandre), de *Base Delmas 2-24* (Jimmy Cherizier alias *Barbecue*), *Base Nan Chabon* (Serge Alectis alias *Ti Junior*), de *Base rue Porcelaine/rue Saint-Martin* (James Alexander alias *Sonsonn*). Les gangs de Pont Rouge (*Ti Yvon*), de Wharf Jérémie (Jean Monel Felix alias *Micanor*, lequel trahit ses anciens alliés pour rejoindre le camp gouvernemental début mai 2020), de Fort Dimanche (Lolo et Ernso), de *Nan Brooklyn* (Gabriel Jean-Pierre alias *Ti Gabriel*) et enfin de *Nan Tokyo* (dirigé par Pablo) vont s'unir pour faire face à cette alliance. **Dans un contexte où près d'un tiers du territoire national est contrôlé par les gangs, leur poids politique à l'approche d'importantes échéances électorales est devenu un véritable enjeu pour le régime de Jovenel Moïse**³⁵.

²⁷ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/02/2021. [url](#)

²⁸ RFI, 01/12/2020. [url](#)

²⁹ Nations Unies, Conseil de sécurité, 15/06/2020. [url](#)

³⁰ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#) ; Le Nouvelliste, 24/08/2020. [url](#)

³¹ NDLR : le Réseau National de Défense des Droits de l'Homme (RNDDH) est une organisation de promotion et défense des droits humains basée à Port-au-Prince. Le RNDDH suit notamment les actions des principales institutions de l'État au regard de leurs obligations en matière de protection des droits humains et de défense de l'État de droit.

³² Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 23/06/2020. [url](#)

³³ NDLR : la *Fondasyon Je Klere* (FJKL) se définit comme étant une organisation de vigie citoyenne, à but non lucratif, engagée pour la transformation d'un État failli en un État moderne, démocratique et populaire, respectueux des droits humains et des règles de la bonne gouvernance.

³⁴ Fondasyon Je Klere, 22/06/2020. [url](#)

³⁵ Fondasyon Je Klere, 22/06/2020. [url](#)

Du 23 au 27 mai, au moins 34 personnes perdent la vie dans des attaques menées par des gangs proches du pouvoir visant les quartiers de Pont Rouge, Chancernelles, Fort Dimanche, *Nan Brooklyn* (quartiers rattachés à la commune de Cité Soleil) et Nan Tokyo (Delmas 2). **Le RNDDH appelle les autorités à mettre fin à la protection des gangs et à enquêter sur les liens existants entre des membres de la PNH et les bandes armées**, notamment avec le chef de gang Jimmy Cherizier alias *Barbecue* (*infra*)³⁶. Entre les mois de mai et juillet, le quartier de Nan Brooklyn, dont le gang dirigé par Gabriel Jean Pierre alias *Ti Gabriel* refuse de rallier le G-9 (*infra*), est littéralement assiégé et toutes les voies d'accès y menant sont coupées par les bandes armées des quartiers de *Nan Belekou* et Nan Boston dirigées respectivement par Iscard Andrice et Mathias Saintil. Au cours de cette période, 145 personnes perdent la vie dans les violences³⁷.

Dans un autre rapport paru en août 2020, **le RNDDH accuse les autorités haïtiennes de complicité dans le retour de la violence des gangs dans la commune de Cité Soleil depuis la fin du mois de mai**. Entre le 1^{er} juin et le 28 juillet, 111 assassinats, 48 disparitions et 18 viols y ont ainsi été recensés. Le RNDDH souligne le sous-équipement des forces de police présentes à Cité Soleil, lesquelles se trouvent dans l'incapacité totale de remettre en question le contrôle des bandes armées. Selon l'ONG, les efforts de la puissante coalition de gangs G-9 pour s'emparer de tous les quartiers de Cité Soleil se font avec la bénédiction et sous la protection des autorités en place à des fins politiques et électoralistes³⁸.

2.3.2. Formation de l'alliance de gangs G-9 *an fanmi*

Les rivalités entre gangs s'intensifient à l'approche des élections (prévues en 2021) entraînant des changements dans la constellation des bandes armées à Port-au-Prince. Le 10 juin, **neuf gangs de Cité-Soleil, La Saline et du Bas-Delmas s'unissent au sein de l'alliance G-9 *an fanmi* (G-9 en famille)**. Une vingtaine d'autres gangs de moindre importance et issus d'autres quartiers rejoignent la coalition pour former le *G-9 an fanmi e alye* (G-9 en famille et alliés). Les neuf chefs de gangs réunis au sein du G-9 sont Jimmy Cherizier alias *Barbecue* (Delmas 6), Iscar Andrice (Cité Soleil – *Nan Belekou*), Christ-Roi Chery alias *Chrisla* (*Nan Tibwa*), Serge Alectis alias *Ti Junior* (La Saline), Wilson Pierre alias *Sonson* (Rue St Martin – Bel-Air), Micanor Altes connu également sous le nom de Monel Felix alias *Roi Mikano* (Wharf Jérémie – Cité Soleil), Jouma Albert alias *Zouma* (Simon Pelé), Ezeckiel Alexandre (*Base Pilate*) et Matias Saintil (*Nan Boston* - Cité Soleil)³⁹.

Jimmy Cherizier alias *Barbecue*, un ancien policier soupçonné d'être impliqué dans les massacres de Grand Ravine (2017), de La Saline (2018) et de Bel-Air (2019), **est à l'initiative de la formation de cette coalition criminelle**, dont l'influence s'étend sur une partie importante de l'agglomération de Port-au-Prince⁴⁰. Au moment de la formation du G-9, le RNDDH présente Jimmy Cherizier comme « un homme puissant, craint par le secteur privé des affaires, bras armé du président Jovenel Moïse, protégé par l'institution policière qui facilite ses déplacements, l'assiste dans ses différentes actions et fait souvent appel à lui ». Le mouvement de défense des droits humains se dit alors particulièrement préoccupé par la mise en place du G-9⁴¹.

Le renforcement du contrôle du G-9 sur certaines parties de l'agglomération de Port-au-Prince s'accompagne d'une diminution des violences criminelles, notamment des homicides (328 entre le 1^{er} juin et le 31 août contre 373 au cours des trois mois précédents). **Pourtant, c'est en juin, au moment où naît cette alliance, que les raids les plus meurtriers se produisent contre le quartier de Pont Rouge et la commune de Cité Soleil**. D'autres régions du pays sont également touchées par une augmentation notable de la violence des gangs, notamment au Cap-Haïtien (département du Nord) et à Petite-Rivière-de-l'Artibonite (département de l'Artibonite)⁴².

³⁶ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 23/06/2020. [url](#)

³⁷ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 20/05/2021. [url](#)

³⁸ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 13/08/2020. [url](#)

³⁹ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 23/06/2020. [url](#)

⁴⁰ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

⁴¹ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 23/06/2020. [url](#)

⁴² Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

La signature, le 22 août 2020, d'une trêve entre plusieurs chefs de gangs membres du G-9 et leurs rivaux de Cité Soleil, ainsi que des informations faisant état de tensions au sein de l'alliance interrogent cependant sur la réelle cohésion de ce regroupement⁴³.

3. Une crise politique majeure et inextricable

3.1. Une aggravation des tensions

Le début de l'année 2021 est marqué par la détérioration du climat politique⁴⁴. Le Président Moïse continue de gouverner par décrets, tandis que **certains mouvements politiques d'opposition et de la société civile maintiennent la pression en appelant à sa démission au plus tard le 7 février 2021, jour qu'ils estiment être le dernier du mandat présidentiel⁴⁵.**

Le 7 janvier 2021, le CEP publie le calendrier électoral pour l'année 2021, au cours de laquelle d'importantes échéances électorales doivent se tenir. Le référendum constitutionnel est prévu le 25 avril, le premier tour des élections législatives et présidentielles le 19 septembre, quant aux élections municipales et locales et le second tour des législatives et de la présidentielle, ils se tiendront le 21 novembre⁴⁶. **L'opposition rejette ce calendrier électoral et publie en réponse un calendrier de la mobilisation** qui se conclut le 7 février avec le départ du président Moïse. Ce calendrier prévoit, à partir du 22 janvier, le début des manifestations spontanées et de la mobilisation sous toutes ses formes dans le pays. L'opposition appelle ensuite au soulèvement général de la population à partir du 1^{er} février⁴⁷.

Le 15 janvier, plusieurs centaines de personnes manifestent dans les rues de la capitale, ainsi que dans plusieurs villes du pays, pour exiger le départ de Jovenel Moïse⁴⁸. Le 20 janvier, une nouvelle manifestation de l'opposition, rassemblant plusieurs centaines de personnes, est violemment dispersée à coups de gaz lacrymogènes par la PNH alors que le cortège se dirige vers l'ambassade américaine à Tabarre (municipalité du Nord-Est de la capitale)⁴⁹. Le 29 janvier, plusieurs dizaines de personnes manifestent dans les rues de Léogâne (département de l'Ouest). De brefs heurts sont signalés⁵⁰.

Le 1^{er} février, la plupart des activités économiques et sociales du pays sont paralysées au premier jour d'une grève générale de deux jours lancée par les organisations syndicales de transports en commun pour protester contre le président Jovenel Moïse et la flambée de la criminalité⁵¹. Le 5 février, plusieurs centaines de personnes de différentes communes du Plateau central manifestent pour réclamer le départ du président Moïse⁵². Le même jour, la PNH disperse une manifestation aux Cayes (département du Sud)⁵³.

Le blocage institutionnel concernant la date de fin du mandat présidentiel est aggravé par le fait qu'aucune institution nationale ne dispose de l'autorité légale pour statuer définitivement sur ce conflit⁵⁴.

3.2. La journée du 7 février 2021

Le pays connaît une situation de grande confusion le 7 février. Le gouvernement annonce avoir déjoué une tentative de coup d'Etat au cours de laquelle des individus auraient tenté d'assassiner le président Jovenel Moïse. Les autorités haïtiennes font état de l'arrestation de 23 personnes, dont le juge à la Cour de Cassation Yvickel Dabrézil, l'inspectrice générale de la police Marie

⁴³ Nations Unies, Conseil de sécurité, 25/09/2020. [url](#)

⁴⁴ Alterpresse, 29/01/2021. [url](#)

⁴⁵ Le Nouvelliste, 15/01/2021. [url](#)

⁴⁶ Le Nouvelliste, 07/01/2021. [url](#)

⁴⁷ Le Nouvelliste, 08/01/2021. [url](#)

⁴⁸ Le Nouvelliste, 15/01/2021. [url](#) ; Métropole, 18/01/2021. [url](#)

⁴⁹ Alterpresse, 20/01/2021. [url](#)

⁵⁰ Le Nouvelliste, 29/01/2021. [url](#)

⁵¹ Alterpresse, 01/02/2021. [url](#)

⁵² Le Nouvelliste, 05/02/2021. [url](#)

⁵³ Le Nouvelliste, 05/02/2021. [url](#)

⁵⁴ RFI, 09/02/2021. [url](#)

Louise Gauthier, l'ingénieur agronome Louis Buteau ou encore la Dre. Marie Antoinette Gauthier. **L'opposition conteste la version gouvernementale et dénonce la répression politique**⁵⁵.

Par deux arrêtés rendus les 8 et 11 février, le Président Moïse révoque trois juges de la Cour de Cassation (dont Yvickel Dabrézil) et nomme leurs remplaçants sans respecter les procédures légales. Quatre associations de juges lancent une grève, entre les 15 et 19 février, pour dénoncer le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire⁵⁶. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme se dit très préoccupé par ces attaques contre l'indépendance de la justice⁵⁷.

Le 10 février, des centaines de jeunes manifestants sont violemment dispersés par la police⁵⁸. Le juge Yvickel Dabrézil reste en prison, sur décision des autorités pénitentiaires, malgré une ordonnance de libération délivrée par le tribunal de première instance de la Croix-des-Bouquets⁵⁹. Il est finalement libéré le 11 février⁶⁰.

Le 11 février, la situation demeure très tendue à travers le pays. Une manifestation est dispersée aux Gonaïves (département de l'Artibonite) par des rafales de tirs en l'air. Dans la capitale, un véhicule blindé de la police est incendié dans une zone contrôlée par des gangs. Dans plusieurs quartiers populaires de la ville, des affrontements entre forces de l'ordre et bandes armées ou entre gangs paralysent les activités et accentuent la panique chez les riverains⁶¹.

Le 14 février, plusieurs milliers de manifestants défilent, à l'appel d'organisations de la société civile, dans les rues de Port-au-Prince, Delmas et Pétion-Ville (département de l'Ouest) pour exiger le départ du président Moïse. La marche est dispersée à deux reprises par la PNH⁶². Une nouvelle manifestation est dispersée par la police le 21 février 2021 à Port-au-Prince⁶³.

Le 28 février, plusieurs milliers de personnes défilent pacifiquement dans les rues de la capitale à l'appel des églises protestantes et d'autres secteurs de la société civile et de l'opposition politique. Les manifestants réclament le départ de Jovenel Moïse et l'accusent d'instaurer un pouvoir dictatorial⁶⁴.

3.3. Le pouvoir maintient son projet de réforme constitutionnelle

En dépit de la situation, **le gouvernement continue d'avancer sur son projet de nouvelle Constitution qui divise pourtant profondément la société haïtienne.** Le Comité consultatif indépendant en charge de la rédaction du projet présente un premier texte le 2 février, plutôt mal accueilli par de nombreux secteurs de la société. Une seconde version de l'avant-projet est rendue publique le 19 mai⁶⁵.

En parallèle aux consultations sur l'avant-projet constitutionnel, le CEP modifie, fin février, le calendrier électoral en prolongeant de deux mois (jusqu'au 26 avril) la période d'inscription pour le référendum constitutionnel et en reportant le scrutin du 25 avril au 27 juin. Les élections présidentielles, législatives et locales sont, quant à elles, reportées d'une semaine (au 26 septembre), avec un second tour prévu le 21 novembre⁶⁶.

Le 28 mars, plusieurs milliers de personnes manifestent dans les rues de la capitale, à l'appel lancé par des églises protestantes et des organisations de la société civile, contre le projet de réforme constitutionnel⁶⁷.

⁵⁵ Alterpresse, 07/02/2021. [url](#)

⁵⁶ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁵⁷ RFI, 20/02/2021. [url](#)

⁵⁸ RFI, 11/02/2021. [url](#)

⁵⁹ Le Nouvelliste, 10/02/2021. [url](#)

⁶⁰ RFI, 12/02/2021. [url](#)

⁶¹ RFI, 12/02/2021. [url](#)

⁶² Le Nouvelliste, 18/02/2021. [url](#)

⁶³ Le Nouvelliste, 23/02/2021. [url](#)

⁶⁴ Le Nouvelliste, 03/03/2021. [url](#)

⁶⁵ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁶⁶ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁶⁷ RFI, 29/03/2021. [url](#)

Le 14 avril, le Premier ministre Joseph Jouthe démissionne de ses fonctions à la tête du gouvernement. Le Président Moïse nomme pour le remplacer Claude Joseph, jusqu'alors ministre des Affaires étrangères, au poste de Premier ministre provisoire⁶⁸. Le président haïtien précise que ce changement à la tête du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, Joseph Jouthe, pourtant président du Conseil supérieur de la Police nationale, s'étant révélé incapable de lutter efficacement contre l'insécurité. Claude Joseph est le sixième Premier ministre en quatre ans de présidence Moïse⁶⁹.

Le 7 juin, le CEP annonce un nouveau report du référendum prévu le 27 juin⁷⁰. Le 28 juin, l'institution électorale publie un nouveau calendrier fixant les élections présidentielles, législatives et le référendum au 26 septembre, le deuxième tour des élections législatives et présidentielles devant se tenir le 21 novembre⁷¹. L'absence de consensus politique minimal rend toutefois très hypothétique la tenue de ces échéances électorales⁷².

Le 5 juillet, le président Jovenel Moïse nomme le docteur Ariel Henry au poste de Premier ministre, en remplacement de Claude Joseph. Le nouveau Premier ministre est chargé d'œuvrer au règlement de la crise politique qui paralyse le pays depuis plusieurs mois, ainsi que de combattre l'insécurité⁷³.

4. La dégradation de la situation sécuritaire

4.1. Une violence des bandes armées incontrôlable

A cette polarisation croissante de la vie politique s'ajoute une nouvelle dégradation de la situation sécuritaire, avec notamment une forte hausse du nombre d'enlèvements. Les homicides volontaires sont également en augmentation (525 entre janvier et avril 2021 contre 436 entre septembre et décembre 2020). Fait notable, les policiers sont de plus en plus victimes des représailles des bandes criminelles⁷⁴.

Les autorités haïtiennes se montrent incapables de lutter efficacement contre la criminalité et la violence des bandes armées. Cette faiblesse de l'action des pouvoirs publics est particulièrement mise en lumière par l'évasion massive de la prison de la Croix-des-Bouquets du 25 février, l'opération de police ratée à Village-de-Dieu (12 mars) et les attaques menées par la coalition de gangs G-9 contre le quartier Bel-Air (31 mars et 1^{er} avril) à Port-au-Prince⁷⁵.

Après plusieurs semaines de fortes tensions entre le 28 août et le 20 décembre 2020, le quartier de Bel-Air connaît une relative accalmie au début de l'année 2021. La situation sécuritaire se dégrade cependant de nouveau à partir de la fin du mois de mars. Le bilan des attaques enregistrées à Bel-Air entre août 2020 et mai 2021 est de 81 personnes assassinées, 24 personnes portées disparues et plus de 160 maisons incendiées. Il en est de même pour Cité Soleil, théâtre de violents affrontements tout au long de l'année 2020, où les rivalités entre bandes armées entraînent de nouvelles violences à partir du 28 janvier 2021. Entre fin janvier et mai, le bilan de ces attaques est d'au moins 44 personnes tuées. Les populations civiles de ces zones dénoncent l'inertie coupable, voire la complicité, des autorités face aux attaques répétées dont elles sont victimes⁷⁶.

Le 25 février, plus de 400 détenus s'évadent de la prison civile de la Croix-des-Bouquets. 25 personnes, dont le directeur de la prison sont tués. Le puissant chef de gang de Village-de-Dieu, Arnel Joseph, profite de la confusion pour s'enfuir⁷⁷. Le Premier ministre Joseph Jouthe accuse le

⁶⁸ Le Nouvelliste, 14/04/2021. [url](#)

⁶⁹ France 24, 14/04/2021. [url](#)

⁷⁰ Le Nouvelliste, 07/06/2021. [url](#)

⁷¹ Le Nouvelliste, 28/06/2021. [url](#)

⁷² Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁷³ Alterpresse, 05/07/2021. [url](#)

⁷⁴ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁷⁵ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁷⁶ Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), 20/05/2021. [url](#)

⁷⁷ Le Nouvelliste, 25/02/2021. [url](#) ; Le Nouvelliste, 26/02/2021. [url](#)

puissant gang 400 Mawozo d'être responsable de la mutinerie à l'origine de cette évacuation spectaculaire et d'avoir aidé Arnel Joseph à quitter la Croix-des-Bouquets⁷⁸.

Fin mars, plusieurs journées de violences poussent environ 3 000 personnes à fuir le quartier de Tabarre Issa dans la commune de Tabarre, une zone marquée par des violences entre gangs depuis 2020⁷⁹.

L'incapacité des autorités haïtiennes à apporter une réponse efficace à cette violence suscite la colère de la population. Cette situation pousse les autorités à prendre des mesures énergiques pour contrer l'emprise des bandes armées dans certaines zones. Le budget de la PNH est augmenté afin d'accroître les moyens des forces de police. Les quartiers du Village-de-Dieu et de Bel-Air à Port-au-Prince et les communes de Martissant et de Croix-des-Bouquets sont les premières zones concernées par des opérations de pacification menées par des unités spécialisées de la PNH⁸⁰.

4.2. Une nouvelle hausse des cas d'enlèvements

Cette dégradation de la situation sécuritaire début 2021 s'accompagne d'une nouvelle forte hausse du nombre d'enlèvements (171 entre janvier et avril contre 110 pour les quatre derniers mois de 2020) qui exacerbe le sentiment d'insécurité et alimente le mécontentement de la population⁸¹.

Le 19 janvier, plusieurs actions sont menées dans les rues de la capitale pour dénoncer le phénomène des enlèvements et l'inaction des autorités⁸². Le 21 janvier, plusieurs centaines d'élèves issus des différentes écoles de la commune de Carrefour (département de l'Ouest) manifestent. Le cortège est dispersé à coups de gaz lacrymogène par la PNH⁸³. Le 28 février, des milliers de personnes manifestent à Port-au-Prince et dans plusieurs villes du pays pour dénoncer à la fois la dérive dictatoriale du pouvoir et l'explosion du nombre d'enlèvements⁸⁴.

Le 11 avril, l'enlèvement de sept religieux catholiques, dont deux Français, à la Croix-des-Bouquets par le gang 400 Mawazo défraye la chronique. Le gang réclame une rançon d'un million de dollars⁸⁵. En l'espace de vingt-quatre heures, douze personnes sont enlevées dans la zone métropolitaine⁸⁶. Le 15 avril, la Conférence des évêques haïtiens appelle les institutions haïtiennes dépendant de l'Église catholique, comme les écoles, universités et hôpitaux à « *observer un arrêt de travail* » pour protester contre l'insécurité⁸⁷. Trois des sept religieux enlevés sont finalement libérés le 23 avril⁸⁸. Les six derniers otages aux mains des ravisseurs sont libérés le 30 avril⁸⁹.

Début mai, le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH⁹⁰) s'alarme d'une augmentation de plus de 300% du nombre d'enlèvements entre les mois de mars (27 cas) et d'avril (91 cas). 43 % des cas ont été recensés dans la municipalité de Port-au-Prince, 22% à la Croix-des-Bouquets, 19% à Carrefour et 16% à Delmas. Selon l'ONG de défense des droits humains, les gangs de *Gran Ravin* (périphérie Sud-Est de Port-au-Prince, sur les hauteurs de Martissant), de *Village-de-Dieu* (centre-ville de Port-au-Prince), de *400 Mawozo* (Croix-des-Bouquets) et de *Savien* (localité située dans le département de l'Artibonite) sont les plus impliqués dans les actes de enlèvement⁹¹.

⁷⁸ Métropole, 26/02/2021. [url](#)

⁷⁹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 31/03/2021. [url](#)

⁸⁰ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/02/2021. [url](#)

⁸¹ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁸² Le Nouvelliste, 19/01/2021. [url](#)

⁸³ Le Nouvelliste, 21/01/2021. [url](#)

⁸⁴ RFI, 01/03/2021. [url](#)

⁸⁵ RFI, 11/04/2021. [url](#)

⁸⁶ Le Nouvelliste, 12/04/2021. [url](#)

⁸⁷ RFI, 15/04/2021. [url](#)

⁸⁸ RFI, 23/04/2021. [url](#)

⁸⁹ Le Nouvelliste, 30/04/2021. [url](#)

⁹⁰ NDLR : Créé en 2008, le CARDH est une organisation de la société civile haïtienne à but non lucratif, dont la mission est de contribuer au respect et à la promotion des droits et principes postulés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

⁹¹ Alterpresse, 05/05/2021. [url](#)

4.3. L'opération de police ratée du 12 mars à Village-de-Dieu et ses conséquences

Le groupe *Fantom 509* maintient la pression sur les autorités en multipliant les actions violentes dans les rues de la capitale en défilant dans les rues de la capitale à moto et en tirant en l'air provoquant des mouvements de panique au sein de la population⁹². Le 5 février, des affrontements opposent policiers et membres de *Fantom 509* dans le quartier de Canapé Vert à Port-au-Prince au cours d'une manifestation du groupe. Un policier et quatre membres de *Fantom 509* sont tués. Ces violences provoquent un mouvement de panique au sein de la population⁹³.

Le 12 mars, une opération de police menée dans le quartier de Village-de-Dieu, à Port-au-Prince, tourne au fiasco, par manque de préparation et de moyens. Quatre policiers trouvent la mort, des armes et un camion blindé de la PNH sont saisis par le gang *5 Segonn*⁹⁴. Le 16 mars, les autorités haïtiennes décrètent l'état d'urgence pour une durée d'un mois dans certains quartiers de la capitale, dont celui de Village-de-Dieu, afin de « restaurer l'autorité de l'État » dans les zones contrôlées par des gangs⁹⁵.

Cet échec sanglant du 12 mars provoque la colère des agents et de fortes tensions au sein de l'institution policière entre le directeur général de la PNH, Léon Charles en poste depuis novembre 2020⁹⁶, et les membres du syndicat policier, le Syndicat de la Police Nationale d'Haïti (SPNH)⁹⁷. ***Fantom 509* profite de l'opération policière ratée du 12 mars pour tirer parti du mécontentement croissant de nombreux agents de la PNH vis-à-vis de la direction de l'institution**⁹⁸.

Le 22 mars, un policier est tué et un autre blessé au cours d'une manifestation violente de *Fantom 509* à Delmas. Léon Charles réagit en annonçant le **renvoi immédiat des policiers identifiés à *Fantom 509***⁹⁹. Le lendemain 23 mars, les noms et photos de sept agents de la PNH activement recherchés car « membres du groupe terroriste *Fantom 509* » sont dévoilés sur les pages officielles de la PNH sur les réseaux sociaux. Parmi les agents recherchés figurent Jean Edler, le coordinateur du syndicat policier¹⁰⁰. Plusieurs dizaines de membres du groupe sont activement recherchés¹⁰¹.

Dans la nuit du 29 au 30 juin, une fusillade fait une quinzaine de victimes, dont le journaliste Diego Charles et la militante de l'opposition Antoinette Duclair. Cette fusillade intervient quelques heures après l'assassinat de Guerby Geffrard, porte-parole du syndicat policier dans le même quartier. Le directeur de la PNH, Léon Charles, affirme que des proches de Guerby Geffrard, membres du syndicat, sont responsables de la tuerie, affirmations jugées précipitées par le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH)¹⁰². Les autorités haïtiennes dénoncent un « attentat terroriste » et accusent le groupe *Fantom 509* d'en être responsable¹⁰³.

5. Une explosion des violences entre gangs en juin 2021

Le 1^{er} juin, une brutale aggravation des affrontements entre gangs fait de nombreuses victimes et pousse des milliers de personnes à fuir les quartiers de Martissant, Fontamara et Bas-Delmas. Les organisations de la société civile dénoncent l'inaction des autorités et l'abandon total des populations civiles plongées dans une situation d'insécurité et de précarité totale¹⁰⁴. Cette forte hausse de la violence dans la capitale s'accompagne d'une **reconfiguration des alliances entre gangs pour le contrôle du territoire**¹⁰⁵.

⁹² RFI, 17/03/2021. [url](#)

⁹³ Le Nouvelliste, 06/02/2021. [url](#)

⁹⁴ Alterpresse, 12/03/2021. [url](#)

⁹⁵ Alterpresse, 17/03/2021. [url](#)

⁹⁶ RFI, 16/11/2020. [url](#)

⁹⁷ RFI, 23/03/2021. [url](#)

⁹⁸ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

⁹⁹ Le Nouvelliste, 23/03/2021. [url](#)

¹⁰⁰ RFI, 23/03/2021. [url](#)

¹⁰¹ Nations Unies, Conseil de sécurité, 11/06/2021. [url](#)

¹⁰² RFI, 30/06/2021. [url](#)

¹⁰³ RFI, 01/07/2021. [url](#)

¹⁰⁴ RFI, 06/06/2021. [url](#) ; Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 08/06/2021. [url](#)

¹⁰⁵ France 24, 08/07/2021. [url](#) ;

Ces violences paralysent une partie de la capitale, bloquent l'accès au Sud du pays et provoquent le déplacement d'environ 10 000 civils dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince¹⁰⁶. Un gymnase de la commune voisine de Carrefour accueillent plusieurs centaines de personnes déplacées¹⁰⁷.

Entre les 14 et 22 juin, de nouvelles violences entre bandes rivales génèrent une panique généralisée et d'importants déplacements de population dans les zones de Bas-Delmas, Martissant et Cité Soleil. Le contrôle territorial des gangs avait déjà conduit à la désertion du quartier commercial du centre-ville de Port-au-Prince. Désormais, les gangs tentent de renforcer leur contrôle sur un territoire couvrant des centaines d'hectares d'une zone industrielle, avec des entrepôts et des usines, au cœur de la vie économique d'Haïti, notamment le long de la route menant à l'aéroport international Toussaint Louverture, où se trouve une forte concentration de concessionnaires automobiles, de succursales de banques commerciales et de commerces. Les groupes armés attaquent les entreprises, volent de la nourriture et d'autres fournitures et les entrepôts sont la cible des pilliers, occasionnant des pertes estimées à plusieurs millions de dollars¹⁰⁸.

Entre le 22 et le 29 juin, les affrontements entre gangs dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince se poursuivent sans discontinuer. Selon les témoignages des populations locales et les rapports préliminaires des organisations de défense des droits de l'homme, la situation est alors sans précédent dans les quartiers de Martissant, Bas-Delmas, Cité Soleil et Croix-des-Bouquets¹⁰⁹.

Le 23 juin, pourtant réputé jusqu'alors proche du pouvoir, Jimmy Chérizier alias *Barbecue* déclare, dans une vidéo où il apparaît à la tête de ses partisans, que la coalition de gangs du G-9 est désormais une « force révolutionnaire » dont le but est de libérer le pays de l'opposition, du gouvernement et de la bourgeoisie¹¹⁰.

6. L'assassinat du président Jovenel Moïse

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, un commando lourdement armé, s'étant fait passer pour des agents de l'Agence américaine antidrogue (DEA), investit la résidence du président haïtien, située dans le quartier de Pèlerin 5 à Pétiou-Ville, dans la banlieue de Port-au-Prince, et assassine Jovenel Moïse¹¹¹.

Claude Joseph, qui venait tout juste de quitter la primature, demeure de facto à la tête du gouvernement et annonce, à la suite d'un Conseil des ministres extraordinaire, l'imposition de l'état de siège sur l'ensemble du pays pour une durée de quinze jours¹¹². L'opposition l'accuse rapidement d'accaparer le pouvoir au détriment d'Ariel Henry nommé Premier ministre par Jovenel Moïse juste avant l'assassinat de ce-dernier. Le défenseur des droits humains Gédéon Jean estime « suspect » l'empressement de Claude Joseph à déclarer l'état de siège, sachant que ce dispositif constitutionnel lui octroie des pouvoirs renforcés¹¹³. Les autorités haïtiennes réclament aux Etats-Unis et aux Nations Unies l'envoi de forces militaires afin d'assurer la sécurisation de sites stratégiques, comme l'aéroport ou les installations pétrolières¹¹⁴.

De source policière, le commando responsable de la mort de Jovenel Moïse était composé de 28 hommes, 26 Colombiens, dont d'anciens militaires, et deux Américains originaires d'Haïti. Alors que la tension est extrêmement forte à Port-au-Prince, Léon Charles, le directeur de la PNH, annonce le 8 juillet l'arrestation de 17 individus. La foule massée devant le commissariat de Pétiou-Ville où sont maintenus en détention les suspects est dispersée par la police¹¹⁵.

¹⁰⁶ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 14/06/2021. [url](#)

¹⁰⁷ RFI, 23/06/2021. [url](#)

¹⁰⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 22/06/2021. [url](#)

¹⁰⁹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 05/07/2021. [url](#)

¹¹⁰ Le Nouvelliste, 23/06/2021. [url](#)

¹¹¹ RFI, 07/07/2021. [url](#)

¹¹² RFI, 08/07/2021. [url](#)

¹¹³ RFI, 09/07/2021. [url](#)

¹¹⁴ France 24, 10/07/2021. [url](#)

¹¹⁵ RFI, 09/07/2021. [url](#)

Dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte sur l'assassinat du président, le commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Port-au-Prince émet des invitations à se présenter au parquet le 12 juillet à destination de certains leaders politiques et hommes d'affaires du pays. Ces personnalités sont visées en raison de « déclarations publiques » ou de l'existence d'« indices » selon le commissaire du gouvernement¹¹⁶.

Le 11 juillet, les autorités haïtiennes annoncent l'arrestation de l'un des cerveaux présumés de l'assassinat du président, il s'agit d'un certain Christian Emmanuel Sanon, un médecin haïtien installé en Floride depuis une vingtaine d'années et rentré en Haïti le mois précédent¹¹⁷. Le 12 juillet, la convocation par la justice de l'opposant Youri Latortue suscite la colère de ses partisans du quartier de Raboteau aux Gonaïves, où des tirs nourris sont entendus et des barricades enflammées sont érigées à l'entrée de plusieurs bâtiments publics, notamment la mairie ou le parquet¹¹⁸.

7. Les autorités provisoires à la recherche d'un accord politique avec l'opposition

Le 18 juillet, Claude Joseph quitte ses fonctions de Premier ministre et laisse la place à Ariel Henry. Cette annonce intervient au lendemain d'un communiqué du CORE Group, un groupe composé d'ambassadeurs de différents pays et de représentants d'institutions internationales¹¹⁹, appelant le Premier Ministre désigné Ariel Henry à poursuivre la mission qui lui a été confiée par feu Jovenel Moïse de former un gouvernement consensuel et inclusif¹²⁰.

Un nouveau gouvernement est formé le 20 juillet. Ariel Henry se fixe comme tâches prioritaires le rétablissement de l'ordre et l'organisation d'élections crédibles. Claude Joseph, le premier ministre sortant, conserve le ministère des Affaires étrangères et des Cultes¹²¹.

Jovenel Moïse est inhumé au Cap-Haïtien le 23 juillet¹²². Le 27 juillet, la PNH annonce l'arrestation du coordinateur de la sécurité du président, le commissaire divisionnaire Jean Laguel Civil. Ce-dernier est soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'assassinat¹²³.

Le 26 juillet, des centaines de personnes rendent hommage au président assassiné à l'initiative du chef de gang Jimmy Chérizier, alias *Barbecue*, lequel promet de venger la mort de Jovenel Moïse qu'il estime avoir été victime d'une campagne de dénigrement et d'accusations calomnieuses concernant un rôle qu'il aurait joué dans la formation du G9¹²⁴.

Le 9 août, le doyen du tribunal de première instance de Port-au-Prince, le juge Bernard Saint-Vil, désigne le juge d'instruction Mathieu Chanlatte pour mener l'enquête judiciaire sur l'assassinat du président Jovenel Moïse¹²⁵.

Le 11 août, le CEP publie un nouveau calendrier électoral fixant les prochaines élections présidentielles et législatives, ainsi que le référendum au 7 novembre 2021. Le second tour de ces échéances est prévu le 23 janvier 2022¹²⁶.

Le 14 août, le Sud-Ouest du pays est frappé par un violent séisme de magnitude 7,2. Le Premier ministre déclare l'état d'urgence pour une durée d'un mois. La catastrophe fait plus de 2 200 victimes

¹¹⁶ Le Nouvelliste, 09/07/2021. [url](#)

¹¹⁷ RFI, 12/07/2021. [url](#)

¹¹⁸ RFI, 13/07/2021. [url](#)

¹¹⁹ NDLR : le Core Group est composé des Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union Européenne, du Représentant spécial de l'Organisation des États Américains et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies

¹²⁰ RFI, 19/07/2021. [url](#)

¹²¹ France 24, 21/07/2021. [url](#)

¹²² Le Nouvelliste, 26/07/2021. [url](#)

¹²³ RFI, 27/07/2021. [url](#)

¹²⁴ Le Nouvelliste, 27/07/2021. [url](#)

¹²⁵ Le Nouvelliste, 09/08/2021. [url](#)

¹²⁶ Le Nouvelliste, 11/08/2021. [url](#)

et environ 12 200 blessés. Les dégâts matériels sont considérables avec plus de 130 000 maisons détruites ou endommagées¹²⁷.

Quelques jours après le tremblement de terre, le puissant chef de gang Jimmy Cherizier alias *Barbecue* annonce une trêve entre les bandes armées rivales de Martissant¹²⁸. Le 1^{er} septembre, les gangs (*Gran-ravine*, *Ti Bwa*, *Village-de-Dieu*) de la troisième circonscription de Port-au-Prince (zone Sud de la capitale) mettent fin à la trêve observée depuis le séisme et reprennent leur lutte pour prendre le contrôle de certains secteurs de la commune de Martissant¹²⁹.

Le 11 septembre, le Premier ministre et des organisations politiques de l'opposition signent un accord pour une « gouvernance apaisée et efficace ». La signature de cet accord doit être rapidement suivie par la formation d'un gouvernement de consensus. Au cours de cette phase de transition, aucun président provisoire ne va être désigné, le pays sera dirigé par le Conseil des ministres sous la direction du Premier ministre¹³⁰. Parmi la vingtaine de mouvements de l'opposition signataires de l'accord figurent notamment le Secteur démocratique et populaire (SDP), le MTVAyiti, la Fusion, INITE, INIFOS, VERITE, *Ansanm nou fò*, la Force louvertureuse réformatrice, ou encore le *Parti Haïtien Tèt Kale* (PHTK) de l'ancien président haïtien Michel Martelly¹³¹.

Le 14 septembre, Bed-Ford Claude, le chef du parquet (commissaire du gouvernement) de Port-au-Prince, demande au juge en charge de l'enquête sur l'assassinat du président Jovenel Moïse d'inculper le Premier ministre Ariel Henry. Selon Bed-Ford Claude, le Premier ministre aurait eu des appels téléphoniques avec Joseph Félix Badio, l'un des principaux suspects du meurtre activement recherché, dans les heures qui suivirent la mort du président. Ariel Henry dénonce des accusations mensongères et limoge dans la foulée le commissaire du gouvernement. Il change également son ministre de la Justice Rockefeller Vincent et le remplace par l'actuel ministre de l'Intérieur Liszt Quitel qui reçoit la gestion par intérim de ce portefeuille. **Ces tensions illustre la forte politisation de la justice du pays par les deux clans qui s'opposent au sein du gouvernement pour le contrôle du pouvoir politique**¹³².

¹²⁷ RFI, 21/08/2021. [url](#)

¹²⁸ RFI, 23/08/2021. [url](#)

¹²⁹ Le Nouvelliste, 02/09/2021. [url](#)

¹³⁰ Le Nouvelliste, 13/09/2021. [url](#)

¹³¹ Le Nouvelliste, 13/09/2021. [url](#)

¹³² RFI, 14/09/2021. [url](#) ; RFI, 16/09/2021. [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés entre juillet et septembre 2021.

Organisation intergouvernementale

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Haïti : Déplacements dus à la violence des gangs à Port-au-Prince, Rapport de situation n°4 – en date du 1^{er} juillet 2021 », 05/07/2021. <https://reliefweb.int/report/haiti/ha-ti-d-placements-dus-la-violence-des-gangs-port-au-prince-rapport-de-situation-no-4>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Haïti : Déplacements dus à la violence des gangs à Port-au-Prince, Rapport de situation n°3 – 22 juin 2021 », 22/06/2021. <https://reliefweb.int/report/haiti/ha-ti-d-placements-dus-la-violence-des-gangs-port-au-prince-rapport-de-situation-no-3>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Haïti : Déplacements causés par la violence des gangs à Port-au-Prince, Rapport de situation n°2 – 14 juin 2021 », 14/06/2021. <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-d-placements-caus-s-par-la-violence-des-gangs-port-au-prince-rapport-de-situation>

Nations Unies, Conseil de sécurité, « Bureau intégré des Nations unies en Haïti, Rapport du Secrétaire général », S/2021/559, 11/06/2021. <https://undocs.org/fr/S/2021/559>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Haïti : Déplacement in Port-au-Prince, Situation Report n°1 – As of 8 June 2021 », 08/06/2021. <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-displacement-port-au-prince-situation-report-no-1-8-june-2021>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « Haïti : Déplacement and insecurity in Tabarre Issa (Port-au-Prince) – Information Note n.1 (31/03/2021), 31/03/2021. <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-displacement-and-insecurity-tabarre-issa-port-au-prince-information-note-n1>

Nations Unies, Conseil de sécurité, « Bureau intégré des Nations unies en Haïti, Rapport du Secrétaire général », S/2021/133, 11/02/2021. <https://undocs.org/fr/S/2021/133>

Nations Unies, Conseil de sécurité, « Bureau intégré des Nations unies en Haïti, Rapport du Secrétaire général », S/2020/944, 25/09/2020. <https://undocs.org/fr/S/2020/944>

Nations Unies, Conseil de sécurité, « Bureau intégré des Nations unies en Haïti, Rapport du Secrétaire général », S/2020/537, 15/06/2020. <https://undocs.org/fr/S/2020/537>

Nations Unies, Conseil de sécurité, « Bureau intégré des Nations unies en Haïti, Rapport du Secrétaire général », S/2020/123, 13/02/2020. <https://undocs.org/fr/S/2020/123>

Organisations non gouvernementales

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), « Massacres à Bel-Air et à Cité Soleil sous le regard indifférent des autorités étatiques », 20/05/2021. <https://web.rnddh.org/massacres-a-bel-air-et-a-cite-soleil-sous-le-regard-indifferent-des-autorites-etatiques/>

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), « Assassinats, Embuscades, Prises d'otages, Viols, Incendies, Raids : Les autorités au pouvoir ont installé la terreur à Cité Soleil », 13/08/2020. <https://web.rnddh.org/assassinats-embuscades-prises-dotages-viols-incendies-raids-les-autorites-au-pouvoir-ont-installe-la-terreur-a-cite-soleil/>

Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), « Attaques contre des quartiers défavorisés : Le RNDDH exige la fin de la protection des gangs armés par les autorités au pouvoir »,

23/06/2020. <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2020/06/7-Rap-Attaque-Quartier-Defavorise-23Jun2020-3.pdf>

Fondasyon Je Klere, « Terreur dans les quartiers populaires / Pont Rouge au cœur d'une stratégie électorale macabre : la Fondasyon Je Klere (FJKL) tire la sonnette d'alarme », 22/06/2020. https://www.fjkl.org.ht/images/doc/FJKL_Situation_de_terreur_au_pont_rouge.pdf

Médias

RFI, « Haïti : le Premier ministre remplace son ministre de la Justice en pleine crise politique », 16/09/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210916-ha%C3%AFti-le-premier-ministre-remplace-son-ministre-de-la-justice-en-pleine-crise-politique>

RFI, « Haïti : le Premier ministre limoge le procureur demandant son inculpation », 14/09/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210914-assassinat-de-jovenel-mo%C3%AFse-en-ha%C3%AFti-le-procureur-demande-l-inculpation-du-premier-ministre-ariel-henry>

Le Nouvelliste, « Que dit l'accord politique entre Ariel Henry et des organisations politiques de l'opposition ? », 13/09/2021. <https://lenouvelliste.com/article/231584/que-dit-laccord-politique-entre-ariel-henry-et-des-organisations-politiques-de-lopposition>

Le Nouvelliste, « Ariel Henry et des organisations politiques de l'opposition signent un accord pour une « gouvernance apaisée et efficace », 13/09/2021. <https://lenouvelliste.com/article/231571/ariel-henry-et-des-organisations-politiques-de-lopposition-signent-un-accord-pour-une-gouvernance-apaisee-et-efficace>

Le Nouvelliste, « Fin de la trêve des gangs, Léon Charles va-t-il enfin rétablir l'ordre ? », 02/09/2021. <https://lenouvelliste.com/article/231374/fin-de-la-treve-des-gangs-leon-charles-va-t-il-enfin-retablir-lordre>

RFI, « A la Une : après le séisme en Haïti, le chef d'un gang annonce une trêve entre groupes armés », 23/08/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210823-%C3%A0-la-une-apr%C3%A8s-le-s%C3%A9isme-en-ha%C3%AFti-le-chef-d-un-gang-annonce-une-tr%C3%AAve-entre-groupes-arm%C3%A9s>

RFI, « Haïti : au milieu des ruines, les sinistrés attendent le début des travaux de reconstruction », 21/08/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210821-ha%C3%AFti-au-milieu-des-ruines-les-sinistr%C3%A9s-attendent-le-d%C3%A9but-des-travaux-de-reconstruction>

RFI, « Séisme en Haïti : la terre continue de trembler, l'état d'urgence déclaré pour un mois », 15/08/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210815-ha%C3%AFti-la-terre-continue-de-trembler>

Le Nouvelliste, « Le CEP décrié fixe au 7 novembre 2021 les élections et le référendum », 11/08/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230918/le-cep-decrie-fixe-au-7-novembre-2021-les-elections-et-le-referendum>

Le Nouvelliste, « Le juge Mathieu Chanlatte prend l'affaire Moïse », 09/08/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230861/le-juge-mathieu-chanlatte-prend-laffaire-moise>

Le Nouvelliste, « Jimmy Chérizier, dit Barbecue, et la coalition de gangs G9 rendent hommage au président Jovenel Moïse », 27/07/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230613/jimmy-cherizier-dit-barbecue-et-la-coalition-de-gangs-g9-rendent-hommage-au-president-jovenel-moise>

RFI, « Assassinat du président haïtien : le coordinateur de la sécurité de Jovenel Moïse arrêté », 27/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210727-assassinat-du-pr%C3%A9sident-ha%C3%AFtien-le-coordonateur-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-de-jovenel-mo%C3%AFse-arr%C3%AAt%C3%A9>

Le Nouvelliste, « Funérailles nationales sur ses terres familiales pour le président Jovenel Moïse », 26/07/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230556/funerailles-nationales-sur-ses-terres-familiales-pour-le-president-jovenel-moise>

France 24, « Haïti : le Premier ministre Ariel Henry lance un appel à l'union et promet des élections », 21/07/2021. <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210721-le-nouveau-premier-ministre-ha%C3%AFtien-lance-un-appel-%C3%A0-l-union-et-promet-des-%C3%A9lections>

RFI, « Haïti : le Premier ministre intérimaire Claude Joseph quitte des fonctions », 19/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210719-ha%C3%AFti-le-premier-ministre-int%C3%A9rimaire-claude-joseph-quitte-ses-fonctions>

RFI, « Haïti : l'enquête sur l'assassinat du président Moïse entraîne des tensions aux Gonaïves », 13/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210713-ha%C3%AFti-l-enqu%C3%AAt-sur-l-assassinat-de-jovenel-mo%C3%AFse-entra%C3%AEn-des-tensions-aux-gona%C3%AFves>

RFI, « Haïti : arrestation d'un des cerveaux présumés de l'assassinat du président Jovenel Moïse », 12/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210712-ha%C3%AFti-arrestation-d-un-des-cerveaux-pr%C3%A9sum%C3%A9s-de-l-assassinat-de-jovenel-mo%C3%AFse>

France 24, « Haïti demande à Washington et à l'ONU l'envoi de troupes pour sécuriser le pays », 10/07/2021. <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210710-ha%C3%AFti-demande-%C3%A0-washington-et-%C3%A0-l-onu-l-envoi-de-troupes-pour-s%C3%A9curiser-le-pays>

Le Nouvelliste, « Assassinat du président : Réginald Boulos, Steven Benoît, Youri Latortue, Dimitri et Jean Marie Vorbe convoqués par le parquet », 09/07/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230321/assassinat-du-president-reginald-boulos-steven-benoit-youri-latortue-dimitri-et-jean-mari-vorbe-convoques-par-le-parquet>

RFI, « Assassinat du président haïtien : la traque du commando se poursuit », 09/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210709-assassinat-du-pr%C3%A9sident-ha%C3%AFtien-la-traque-du-commando-se-poursuit>

France 24, « Qui sont les groupes armés qui terrorisent Haïti », 08/07/2021. <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210708-qui-sont-les-groupes-arm%C3%A9s-qui-terrorisent-ha%C3%AFti>

RFI, « Haïti : Claude Joseph prend en main le gouvernement après l'assassinat de Jovenel Moïse », 08/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210708-ha%C3%AFti-claude-joseph-prend-en-main-le-gouvernement-apr%C3%AAs-l-assassinat-de-jovenel-mo%C3%AFse>

RFI, « Haïti : le président Jovenel Moïse assassiné par un commando », 07/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20210707-ha%C3%AFti-le-pr%C3%A9sident-ha%C3%AFtien-jovenel-mo%C3%AFse-a-%C3%A9t%C3%A9-assassin%C3%A9-dans-la-nuit-de-mardi-%C3%A0-mercredi>

Alterpresse, « Haïti-Crise : Jovenel Moïse nomme Ariel Henry premier ministre », 05/07/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article27187#.YQQK9ufgrIU>

RFI, « Fusillade en Haïti : le gouvernement dénonce un « attentat terroriste » », 01/07/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210701-fusillade-en-ha%C3%AFti-le-gouvernement-d%C3%A9nonce-un-attentat-terroriste>

RFI, « Haïti : le journaliste Diego Charles et la militante Antoinette Duclair assassinés à Port-au-Prince », 30/06/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210630-ha%C3%AFti-le-journaliste-diego-charles-et-la-militante-antoinette-duclair-assassin%C3%A9s-%C3%A0-port-au-prince>

Le Nouvelliste, « le CEP publie un calendrier pour les élections générales et le référendum constitutionnel », 28/06/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230098/le-cep-publie-un-calendrier-pour-les-elections-generales-et-le-referendum-constitutionnel>

Le Nouvelliste, « Jimmy Chérizier, dit Barbecue, revendique les pillages, lance sa révolution », 23/06/2021. <https://lenouvelliste.com/article/230004/jimmy-cherizier-dit-barbecue-revendique-les-pillages-lance-sa-revolution>

RFI, « Haïti : guerre des gangs à Port-au-Prince, Jovenel Moïse promet une aide aux déplacés », 23/06/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210623-ha%C3%AFti-les-promesses-de-jovenel-mo%C3%AFse-aux-habitants-d-un-quartier-en-proie-%C3%A0-une-guerre-des-gangs>

Le Nouvelliste, « Le CEP ajourne le référendum pour une deuxième fois sans annonce de nouvelle date », 07/06/2021. <https://lenouvelliste.com/article/229618/le-cep-ajourne-le-referendum-pour-une-deuxieme-fois-sans-annonce-de-nouvelle-date>

RFI, « Haïti : des centaines d'habitants fuient leur quartier en proie à la guerre des gangs », 06/06/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210606-ha%C3%AFti-des-centaines-d-habitants-fuient-leur-quartier-en-proie-%C3%A0-la-guerre-des-gangs>

Alterpresse, « Criminalité : Les cas de kidnapping ont augmenté de plus de 300% en avril 2021 en Haïti, alerte le Centre d'analyse et de recherche en droits humains », 05/05/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26986#.YTYbvefgrIV>

Le Nouvelliste, « Kidnapping : les religieux et d'autres otages libérés par les gangs », 30/04/2021. <https://lenouvelliste.com/article/228776/kidnapping-les-religieux-et-dautres-otages-liberes-par-les-gangs>

RFI, « Trois des sept religieux enlevés en Haïti ont été libérés », 23/04/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210423-ha%C3%AFti-trois-des-sept-religieux-enlev%C3%A9s-ont-%C3%A9t%C3%A9-lib%C3%A9r%C3%A9s>

RFI, « Haïti : l'église et ses institutions en grève contre l'insécurité », 15/04/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210415-ha%C3%AFti-les-religieux-en-gr%C3%A8ve-contre-l-ins%C3%A9curit%C3%A9-le-peuple-fatigu%C3%A9-des-violences>

France 24, « Haïti : le gouvernement démissionne, un nouveau Premier ministre est nommé », 14/04/2021. <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20210414-ha%C3%AFti-le-gouvernement-d%C3%A9missionne-un-nouveau-premier-ministre-est-nomm%C3%A9>

Le Nouvelliste, « Joseph Jouthe démissionne, Claude Joseph devient Premier ministre ad interim », 14/04/2021. <https://lenouvelliste.com/article/228285/le-premier-ministre-joseph-jouthe-demissionne-claude-joseph-le-remplace>

Le Nouvelliste, « Insécurité : 12 personnes kidnappées en moins de 24 heures dans la région métropolitaine », 12/04/2021. <https://lenouvelliste.com/article/228170/insecurite-12-personnes-kidnappees-en-moins-de-24-heures-dans-la-region-metropolitaine>

RFI, « Sept religieux catholiques, dont deux Français enlevés à Haïti », 11/04/2021. <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20210411-ha%C3%AFti-sept-religieux-catholiques-dont-deux-fran%C3%A7ais-ont-%C3%A9t%C3%A9-enlev%C3%A9s-porte-parole-de-l-%C3%A9glise>

RFI, « Haïti : des milliers de manifestants dans la rue contre le projet de référendum constitutionnel », 29/03/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210328-ha%C3%AFti-des-milliers-de-manifestants-dans-la-rue-contre-le-projet-de-r%C3%A9f%C3%A9rendum-constitutionnel>

RFI, « Haïti : bras de fer au sein de la police nationale », 23/03/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210323-ha%C3%AFti-bras-de-fer-au-sein-de-la-police-nationale>

Le Nouvelliste, « Tous les « policiers identifiés à Fantom 509 » sont révoqués, affirme Léon Charles », 23/03/2021. <https://lenouvelliste.com/article/227592/tous-les-policiers-identifies-a-fantom-509-sont-revoques-affirme-leon-charles>

Alterpresse, « Haïti-Violence : Instauration de l'Etat d'urgence dans les zones sous contrôle des gangs armés », 17/03/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26820#.YSNwuOfgrIU>

RFI, « Haïti : la colère des policiers », 17/03/2021. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/journal-d-ha%C3%AFti-et-des-am%C3%A9riques/20210317-ha%C3%AFti-la-col%C3%A8re-des-policiers>

Alterpresse, « Haïti-Criminalité : Au moins 3 policiers nationaux tués dans des affrontements, le 12 mars 2021, entre la police et le gang armé de Village de Dieu à Port-au-Prince », 12/03/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26806#.YSNxkufgrIU>

Le Nouvelliste, « Démonstration de force pacifique contre Jovenel Moïse, la dictature et les kidnappings le dimanche 28 février 2021 », 03/03/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226815/demonstration-de-force-pacifique-contre-jovenel-moise-la-dictature-et-les-kidnappings-le-dimanche-28-fevrier-2021>

RFI, « Haïti : marche contre la « dictature » et les enlèvements », 01/03/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210301-ha%C3%AFti-marche-contre-la-dictature-et-les-enl%C3%A8vements>

Métropole, « 400 Marozos à l'origine de l'évasion », 26/02/2021. <https://metropole.ht/400-marozos-a-lorigine-de-levasion/>

Le Nouvelliste, « Plus de 400 évadés de la prison civile de Croix-des-Bouquets », 26/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226795/plus-de-400-evades-de-la-prison-civile-de-croix-des-bouquets>

Le Nouvelliste, « Evasion à la prison de la Croix-des-bouquets : au moins sept prisonniers et le directeur de la prison tués, Arnel Joseph en liberté », 25/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226766/evasion-a-la-prison-de-la-croix-des-bouquets-au-moins-sept-prisonniers-et-le>

Le Nouvelliste, « Des manifestants exigeant le départ de Jovenel Moïse dispersés par la PNH », 23/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226590/des-manifestants-exigeant-le-depart-de-jovenel-moise-dispersee-par-la-pnh>

RFI, « Haïti : l'ONU dénonce les attaques contre l'indépendance de la justice », 20/02/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210220-ha%C3%AFti-l-onu-d%C3%A9nonce-les-attaques-contre-l-ind%C3%A9pendance-de-la-justice>

Le Nouvelliste, « Marche contre la dictature et pour la fin de mandat de Jovenel Moïse, plusieurs milliers de participants », 18/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226408/marche-contre-la-dictature-et-pour-la-fin-de-mandat-de-jovenel-moise-plusieurs-milliers-de-participants>

RFI, « Haïti toujours dans la tourmente politique, le juge accusé de tentative de coup d'Etat libéré », 12/02/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210212-ha%C3%AFti-toujours-dans-la-tourmente-politique-le-juge-accus%C3%A9-de-tentative-de-coup-d-%C3%A9tat-lib%C3%A9r%C3%A9>

RFI, « Haïti : la police réprime une manifestation d'opposants au président », 11/02/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210211-ha%C3%AFti-la-police-r%C3%A9prime-une-manifestation-d-opposants-au-pr%C3%A9sident>

Le Nouvelliste, « Le juge Yvickel Dabrézil reste en prison malgré une ordonnance de libération », 10/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226256/le-juge-yvickel-dabresil-reste-en-prison-malgre-une-ordonnance-de-liberation>

RFI, « Blocage institutionnel en Haïti : aucune instance pour statuer », 09/02/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210208-blocage-institutionnel-en-ha%C3%AFti-aucune-instance-pour-statuer>

Alterpresse, « Politique : Sous l'accusation de planification d' « un coup d'Etat » contre Jovenel Moïse, le gouvernement arrête 23 personnes, le 7 février 2021, en Haïti », 07/02/2021. <http://www.alterpresse.org/spip.php?article26664#.YQPwA-fgrlU>

Le Nouvelliste, « 5 morts et plusieurs blessés par balles lors de la manifestation de Fantom 509 », 06/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226123/5-morts-et-plusieurs-blesses-par-balles-lors-de-la-manifestation-de-fantom-509>

RFI, « Haïti : une journée clé pour le futur politique du pays », 06/02/2021. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20210206-ha%C3%AFti-une-journ%C3%A9e-cl%C3%A9-pour-le-futur-politique-d-ha%C3%AFti>

Le Nouvelliste, « Une manifestation de l'opposition dispersée par la PNH aux Cayes », 05/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226097/une-manifestation-de-lopposition-dispersee-par-la-pnh-aux-cayes>

Le Nouvelliste, « Plateau central : une nouvelle manifestation pour exiger le respect de la Constitution », 05/02/2021. <https://lenouvelliste.com/article/226040/plateau-central-une-nouvelle-manifestation-pour-exiger-le-respect-de-la-constitution>

Alterpresse, « Politique : Paralysie globale des activités, au premier jour d'une grève générale, le 1^{er} février 2021, contre Jovenel Moïse et contre les actes de criminalité en Haïti », 01/02/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26642#.YQQNo-fgrlU>

Alterpresse, « Haïti-Crise : Poursuite des mobilisations de l'opposition, le 31 janvier 2021, pour contraindre Jovenel Moïse à respecter l'échéance constitutionnelle de son mandat », 29/01/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26637#.YQQKGefgrlU>

Le Nouvelliste, « Léogâne : manifestation de l'opposition locale pour réclamer le départ de Jovenel Moïse », 29/01/2021. <https://lenouvelliste.com/article/225851/leogane-manifestation-de-lopposition-locale-pour-reclamer-le-depart-de-jovenel-moise>

Le Nouvelliste, « Manifestation de plusieurs centaines d'écoliers contre le kidnapping », 21/01/2021. <https://lenouvelliste.com/m/public/index.php/article/225514/manifestation-de-plusieurs-centaines-decoliers-contre-le-kidnapping>

Alterpresse, « Haïti-Politique : La manifestation de l'opposition, le 20 janvier 2021, à Port-au-Prince, de nouveau violemment dispersée par la police, avant d'atteindre l'ambassade américaine », 20/01/2021. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26605#.YQQMSefgrlU>

Le Nouvelliste, « Sit-in, manifestations et barricades à Port-au-Prince pour dénoncer le kidnapping », 19/01/2021. <https://lenouvelliste.com/article/225409/sit-in-manifestations-et-barricades-a-port-au-prince-pour-denoncer-le-kidnapping>

Métropole, « L'opposition lance des manifestations contre le chef de l'état », 18/01/2021. <https://metropole.ht/lopposition-lance-des-manifestations-contre-le-chef-de-letat/>

Le Nouvelliste, « L'opposition exige le départ du président Jovenel Moïse d'ici trois semaines », 15/01/2021. <https://lenouvelliste.com/article/225279/lopposition-exige-le-depart-du-president-jovenel-moise-dici-trois-semaines>

Le Nouvelliste, « Calendrier électoral versus calendrier e mobilisation anti-gouvernementale », 08/01/2021. <https://lenouvelliste.com/article/225035/calendrier-electoral-versus-calendrier-de-mobilisation-anti-gouvernementale>

Le Nouvelliste, « Le CEP communique son calendrier pour le référendum constitutionnel et les élections », 07/01/2021. <https://lenouvelliste.com/article/224975/le-cep-communique-son-calendrier-pour-le-referendum-constitutionnel-et-les-elections>

RFI, « Haïti : inquiétude autour d'une nouvelle agence nationale d'intelligence rattaché à l'Etat », 17/12/2020. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20201216-ha%C3%AFti-inqui%C3%A9tudes-autour-d-une-nouvelle-agence-nationale-d-intelligence-rattach%C3%A9-%C3%A0-l-%C3%A9tat>

Le Nouvelliste, « Jovenel Moïse crée l' « Agence nationale d'intelligence » avec des agents aux pouvoirs illimités », 04/12/2020. <https://lenouvelliste.com/article/223909/jovenel-moise-cree-l-agence-nationale-dintelligence-avec-des-agents-aux-pouvoirs-illimites>

RFI, « En Haïti, le ras-le-bol de la population devant la recrudescence des enlèvements », 01/12/2020. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20201201-haiti-col%C3%A8re-population-recrudescence-enlevements-hans-telemaque>

RFI, « Haïti : un nouveau directeur pour la police nationale », 16/11/2020. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20201116-ha%C3%AFti-nouveau-directeur-la-police-nationale>

Le Nouvelliste, « Investiture d'un comité consultatif indépendant pour élaborer la nouvelle Constitution », 30/10/2020. <https://lenouvelliste.com/article/222692/investiture-dun-comite-consultatif-independant-pour-elaborer-la-nouvelle-constitution>

Le Nouvelliste, « Jovenel Moïse nomme un CEP pour organiser les élections et un référendum pour une nouvelle Constitution », 18/09/2020. <https://lenouvelliste.com/article/224975/le-cep-communique-son-calendrier-pour-le-referendum-constitutionnel-et-les-elections>

Haïti Liberté, « Les policiers de Fantôme 509 à l'œuvre », 16/09/2020. <https://haitiliberte.com/les-policiers-de-fantome-509-a-loeuvre/>

Le Nouvelliste, « Réactions officielles après l'assassinat du Bâtonnier Monferrier Dorval », 29/08/2020. <https://lenouvelliste.com/article/220388/reactions-officielles-apres-lassassinat-du-batonnier-monferrier-dorval>

Le Nouvelliste, « Insécurité : Joseph Jouthe salue les résultats de l'opération Terminator », 24/08/2020. <https://lenouvelliste.com/article/220150/insecurite-joseph-jouthe-salue-les-resultats-de-loperation-terminator>

Le Nouvelliste, « Autre front du refus et nouvel appel au départ du président Jovenel Moïse... », 21/08/2020. <https://lenouvelliste.com/article/220102/autre-front-de-refus-et-nouvel-appel-au-depart-du-president-jovenel-moise>

Alterpresse, « Haïti : Nouvelle mobilisation de policiers nationaux, émaillée de violences le 10 mars 2020, à Port-au-Prince », 10/03/2020. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article25346>

Le Nouvelliste, « Accrochages entre policiers et militaires à Port-au-Prince, manifestation anti-carnaval au Cap-Haïtien », 27/02/2020. <https://lenouvelliste.com/article/212686/accrochages-entre-policiers-et-militaires-a-port-au-prince-manifestation-anti-carnaval-au-cap-haitien-radio-television-caraibes-attaquee-au-premier-jour-gras>

Le Nouvelliste, « La réponse des agents de la PNH au CSPN », 19/02/2020. <https://lenouvelliste.com/article/212559/la-reponse-des-agents-de-la-pnh-au-cspn>

RFI, « Haïti : mobilisation contre les cas d'enlèvements qui se multiplient », 13/02/2020. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200213-haiti-mobilisation-contre-enlevements>

Le Nouvelliste, « Jovenel Moïse souhaite le vote par référendum d'une nouvelle Constitution d'ici la fin de l'année 2020 », 17/01/2020. <https://lenouvelliste.com/article/211269/jovenel-moise-souhaite-le-vote-par-referendum-dune-nouvelle-constitution-dici-la-fin-de-lannee-2020>

RFI, « Haïti : la crainte d'une dérive dictatoriale alors que le Parlement est devenu caduc », 13/01/2020. <https://www.rfi.fr/fr/emission/20200113-haiti-derive-dictatoriale-parlement-caduc-legislatives-elections>

Le Nouvelliste, « Le président Jovenel Moïse constate la caducité du Parlement », 13/01/2020.
<https://lenouvelliste.com/article/211051/le-president-jovenel-moise-constate-la-caducite-du-parlement>